

N°DEC-2023-133

## DÉCISION DU MAIRE

### INSTALLATION PAR DUVERT EDITION DE PISTES DE MINI-GOLF DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT « BONNEUIL ÉTÉ », LE 17 JUILLET AU STADE LÉO LAGRANGE

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2023-44 du Conseil Municipal du 5 avril 2023, portant budget 2023 ;

VU le projet de contrat avec DUVERT ÉDITION – 4 Villa Carman 92160 ANTONY ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est décidé de confier à un prestataire privé l'installation de neuf pistes de mini-golf, dans le cadre de l'événement estival municipal annuel « Bonneuil Été », le 17 juillet 2023 au stade Léo Lagrange.

**Article 2** : Il est retenu pour ce faire la société DUVERT ÉDITION, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 2.950 €.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer avec ladite entreprise le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 3** : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

**Article 4** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 13 juillet 2023.

Pour le Maire par délégation,  
la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Virginie DOUËT - par délégation,  
Maire



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le  
Et de sa publication le

19 JUL. 2023

19 JUL. 2023

*Pour le Maire et par délégation :*  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS